

Communiqué de presse

Paris, le 27 juin 2014

Chaleur solaire, enjeux d'une filière mobilisée pour la transition énergétique : Créer 20 000 emplois et économiser plus d'un milliard d'euros/an d'ici 2025

Bien que la France soit exportatrice nette d'équipements solaires thermiques, la régression du marché solaire thermique dans le résidentiel individuel depuis 2009, et dans le collectif depuis 2013, est telle que le secteur est « sous tension ». L'outil industriel solaire thermique français est menacé, tandis que l'ensemble de la filière perd chaque jour des emplois et des compétences.

Nous avons totalement décroché de la trajectoire l'objectif du Grenelle qui visait un parc installé de 14 GWth (20 millions m²) avec 2.1 GWth (3 millions de m²) de marché annuel en 2020.

Pourtant, la filière ne manque pas d'atouts pour renouer avec la croissance. L'énergie solaire thermique :

- ✓ est extrêmement **performante**, transforme 70% du rayonnement solaire (ressource gratuite et locale) en chaleur utilisable pour l'eau chaude, le chauffage ou le froid,
- ✓ **traite à la fois la production et le stockage**, avec un usage différé de la chaleur jusqu'à 3 à 4 jours,
- ✓ est une **technologie mature et fiable**, qui s'engage sur des performances et mesure ses résultats.
- ✓ **permet d'autoconsommer** pour répondre à ses besoins et préserver son pouvoir d'achat
- ✓ participe à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre** pour lutter contre le changement climatique.
- ✓ sera **compétitive** (sans aide) à partir de 2016/17 pour les installations les plus performantes, et d'ici à 2020 pour quasiment l'ensemble des applications,

Le projet de loi sur la transition énergétique présenté par Mme Royal prépare l'avenir, donne de la visibilité mais il est urgent de ne pas oublier ce secteur constitué de PME innovantes et d'apporter des solutions pratiques et pérennes à la crise actuelle.

De son côté, la filière entraînée par Enerplan, se mobilise. Avec « l'équipe de France de la chaleur solaire », nous proposons à l'Etat un plan d'action sur 3 ans, pour relancer le marché et gagner en compétitivité, tandis que plusieurs actions sont d'ores et déjà mises en œuvre par Enerplan et ses partenaires.

La chaleur solaire a vocation à répondre au besoin de chaleur compétitive. Vu les très faibles niveaux d'équipements solaires thermiques de la France par rapport à nos voisins européens, l'objectif de multiplier par 8 à 10 le CA d'ici 2025 est à notre portée à condition de renverser la dynamique actuelle. La filière française pourrait créer 15 à 20 000 emplois d'ici 2025 pour un CA de 2,5 à 3 milliards d'euros/an, avec un marché national de 3 millions de m²/an.

« La filière de la chaleur solaire est à un virage ; elle s'est mobilisée dans un plan d'action pour relancer le marché et gagner en compétitivité. Les leviers d'action sont identifiés point par point. Les nouvelles techniques (généralisation de kits pré-assemblés en usine, solutions dites auto-vidangeables, etc..) permettent de viser un objectif de 7 cts €/kWh en collectif avant 2020. Ceci place le solaire thermique parmi les applications les plus performantes et compétitives (production et stockage inclus) pour la production d'eau chaude ou de chaleur. Ce secteur, stratégique pour le bâtiment et l'industrie, est non seulement capable de créer 20 000 emplois mais de faire économiser plus d'un milliard d'euros par an en énergie importée d'ici 2025. Ce plan filière est donc crucial », déclare François Gibert, vice-président d'Enerplan.

À propos d'Enerplan - ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr